à l'Hôpital et à la Sauvegarde des Nourrissons, par la rue Nationale directement.

A 3 heures, visite à l'Exposition par la rue Nationale, rue Saint-Jacques, Grand'Place, rues Carnot, Faidherbe et Wattinne.

A 4 heures, départ pour le terrain de la fête de gymnastique par les rues Wattinne, Faidherbe, Carnot, Grand'Place, rue Saint-Jacques, de Gand, de l'Amiral-Courbet, de la Belle-Vue, Boulevard.

Au retour, le cortège suivra l'itinéraire que voici : Boulevard, rues de la Belle-Vue, de l'Amiral-Courbet, de Gand, Saint-Jacques, Grand'Place, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Programme des exercices au terrain de gymnastique.

Exercices d'ensemble par les élèves des écoles. Productions spéciales par les sociétés désignées. Productions par les moniteurs de l'école de Joinville, le 43e régiment d'infanterie et le 14e bataillon de chasseurs à pied. Productions par l'Association des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais. Mouvements d'ensemble généraux (5.000 exécutants) avec accompagnement des musiques de la Ville. Présentations des drapeaux. Remise du drapeau fédéral. Distribution des grands prix (Carnot, Félix Faure et Emile Loubet). Départ du Président de la République.

A 5 heures 1/2, banquet à l'Hôtel de Ville.

A 8 heures 1/2, départ pour la gare, par les rues de l'Hôtel de Ville, de Tournai, du Conditionnement, de la Gare.

A 9 heures. Illuminations et bals populaires.

Lire la suite à la dernière heure.

L'EXPOSITION DES INDUSTRIES TEXTILES

CE QU'IL FAUT Y VOIR

Visite dans les pavillons. — La section de Serbie. — Les collectivités. La section belge. -- Le salon d'honneur. -- La section ottomane.

On peut *considérer* la visite de M. le Président de la République au quai de Marseille, comme une sorte d'inauguration officielle de l'Exposition des Industries textiles: En effet, un grand effort a été réalisé de toutes parts, la semaine dernière, pour l'aménagement des galeries et des stands et c'est réellement la première fois que les pavillons offriront au public qui y sera admis autre chose que des préparatifs. Cette double circonstance ne manquera pas d'attirer à Tourcoing et plus particulièrement à l'Exposition une affluence considérable, d'étrangers. On est en pareil cas curieux, sinon de tout voir, du moins de voir l'essentiel et de ménager son temps. Aussi est-ce une sorte de guide rapide et de bon emploi de sa journée que je voudrais donner ici à nos lecteurs.

***

Comme il paraît naturel, on commence par s'assurer, à l'un des guichets ouverts à droite de la porte principale, un ticket d'entrée qui forcera la consigne des gardiens en uniformes et des contrôleurs patentés qui ont pour mission de surveiller les arrivants. Ils sont postés dans de petits guérites près des six ouvertures pratiquées dans la clôture à claire-voie qui ferme d'un hémicycle vert et jaune la porte monumentale.

Ce porche, par où M. Fallières et le cortège présidentiel feront leur entrée, est de belles proportions. Il est placé dans le prolongement de la rue Wattine, face au pont hydraulique qu'on vient d'établir sur le canal et qui est, comme on sait l'aboutissement du futur boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing.

La porte principale de l'Exposition se compose de deux pylônes dont la base à moulures supporte une arche hardie agrémentée d'une sobre décoration.

Une fois dans le parc, une série d'allées spacieuses bordées d'arbres et de vases supportant des plantes ornementales du meilleur goût invitent aux promenades en tout sens vers les jardins qui découpent, ici et là, d'agréables pelouses, des plates-bandes fleuries par les soins des horticulteurs français et étrangers et où s'étagent des pavillons de vente au style varié et généralement fort coquets. Mais laissons pour l'instant les promenades aimables et, comme si l'heure nous pressait, visitons les halls et pavillons.

Négligeons, à droite, les bâtiments de l'Administration et prenons le chemin qui, à gauche, longe l'édicule pareil qui est affecté aux services de police et de secours.

Voici venir un long pavillon rectangulaire et pauvre de décors extérieurs qui porte sur la face extérieure dans des cartouches : « Mobilier. Musique. Cycles. Automobiles. Tapis, Accessoires. ». Le fond du bâtiment est occupé par un large stand tendu de somptueux tapis. A droite un métier de fabrication, au centre une vitrine avec des échantillons de minerai. Au-dessous le portrait du roi Pierre Ier. C'est la section Serbe.

En sortant des allées tournantes qui circulent autour de massifs de sapins ou de corbeilles de roses nous engagent vers les jardins anglais où serpente près du kiosque à musique un ruisselet traversé d'un pont rustique. Ces grâces champêtres ne nous séduisent pas pour l'instant. Dirigeons nous vers la masse imposante du palais des Industries textiles que son dôme ajouré, ses proportions gigantesques et son architecture élégante et harmonieuse désignent à l'attention des arrivants.

On entre dans une rotonde aux murs garnis de cartouches qui portent les faisceaux et le chiffre de la République. Une porte vitrée arrête à gauche. Elle défend au vulgaire l'accès du salon d'honneur.

C'est là que sera reçu le Président de la République. Ce salon est luxueux. Au fond une cheminée monumentale supporte un modelage remarquable dû au talent de M. Engrand, professeur de sculpture à l'Académie des Beaux-Arts. Une femme assise qui symbolise Tourcoing accueille deux allégories des Arts et l'Industrie tandis que des génies épandent des guirlandes et offrent des lauriers. Les côtés sont garnis de consoles : deux amours joufflus soutiennent des jardinières d'où montent des feuillages sombres. De grandes baies vitrées s'encadent de colonnades peintes qui imitent le marbre veiné. Elles sont garnies de tentures vertes mais laissent quand même le jour pénétrer à profusion et éclairer en face un superbe gobelin. Cette tapisserie, ainsi que le mobilier riche dont les dorures éclatent sur les tapis rouges ont été prêtés par les collections de l'Etat. Deux lustres ornent le plafond. En pendant à ce salon un mal n'est admis s'ouvre le hall de l'ameublement de la céramique et des bronzes.

Le péristyle se continue par le salon triangulaire de la collectivité des Négociants importateurs de laines de Tourcoing. Les murs sont tapissés de cartes et des vitrines au pourtour renferment des échantillons.

Trois galeries en forme d'éventail entr'ouvert constituent le prolongement du palais des Industries Textiles. Voici incontestablement la partie la plus complète de l'Exposition et qui donnera aux étrangers un exact raccourci de l'activité industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing et de la région. C'est un spectacle neuf pour les profanes et qui ne peut manquer d'intéresser. Machines et métiers les plus modernes, mus par l'électricité tournent et ce sont les installations perfectionnées des peignages, filatures, tissages, teinturiers, etc. Et voici les produits divers : lins, chanvres, jutes, cotons, effilochés, bourres de soie. Les fabricants tourquennois ont rivalisé de zèle et quelques stands de tapis sont positivement merveilleux. Les étrangers auront certainement une haute idée de l'industrie de cette ville.

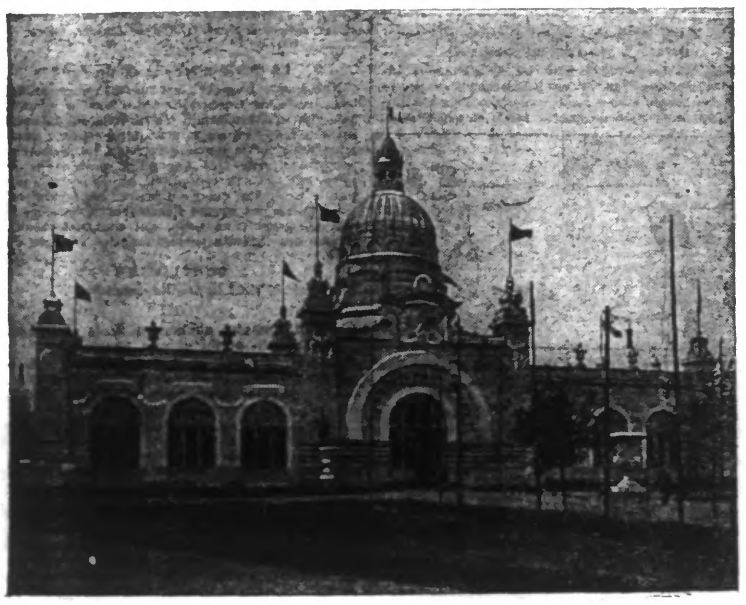

LE PALAIS DES INDUTRIES TEXTILES

Tout près, les collectivités des Chambres de Commerce de Roubaix-Tourcoing, réunissent dans des vitrines de riches collections de tissus. Il y a encore auprès les produits de divers syndicats et centres industriels de France : Elbeuf, Mazamet, Le Havre. Les amateurs de voyages autour d'une vitrine s'arrêteront devant les plans en relief fort curieux des ports de Dunkerque et de Calais. Ceux que sollicitent les beaux départs, songeront aux lointaines traversées devant les réductions précises et minutieuses de deux vapeurs et d'un chalutier sortis des Ateliers et Chantiers de France.

Parallèle au hall des métiers est disposée la section belge. Nos voisins ont une longue tradition d'hommes de goût et d'artistes à sauvegarder. Ils n'ont pas été inférieurs à ce qu'on attendait d'eux et pour ne citer que cela, le palais du commissariat général du gouvernement belge est une petite merveille.

Deux galeries jumelles suivent le palais des industries textiles. L'une des deux a sa plus grande partie occupée par la collectivité du « Luxe parisien ». On ne peut que louer sans réserve le cadre gracieux où des couturiers artistes ont placé des mannequins qui feront rêver bien des femmes et des jeunes filles. Un coin du stand représente une allée du Bois de Boulogne avec ses habitués, par un jour d'automne jonché de feuilles mortes.

Le pavillon de Turquie est à deux pas, en sortant de la première galerie. Comme il se doit, les signes de l'alcoran et le croissant de Mahomet, dominent dans la décoration. La Mosquée au centre du stand est gracieuse. Les tentures d'Orient y tapissent les murs à profusion.

Il convient de jeter un coup d'œil sur les diverses sections de nos écoles d'art industriel qui viennent après le stand ottoman. On verra de remarquables travaux d'élèves en tous genres dans les stalles réservées à l'Institut Industriel de Roubaix, à l'Ecole industrielle de Tourcoing, à l'Institut Sévigné. Sont encore dignement représentés l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille, l'Ecole professionnelle d'Armentières, l'Ecole pratique d'Industrie Baggio, de Lille.

Quelques curiosités pour les philanthropes s'offrent dans les pavillons de l'hygiène sociale et des œuvres humanitaires, notamment une maquette reproduisant une cité ouvrière de Wazemmes.

Pour faire diversion, le promeneur s'arrête volontiers, au sortir du stand de Turquie, devant les attractions : le water-chute qui fait un bruit de train en marche et, au-delà, le ballon captif qui oscille doucement.

Selon le mouvement de rotation de gauche à droite, le flâneur rencontre les étalages des échopes orientales qui s'adossent à la palissade du côté de la rue de Melbourne. Parvenu à peu près au milieu de sa promenade, il s'arrête à contempler un groupe rocheux qui précède une vaste pièce d'eau de forme oblongue, close d'une balustrade à colonnes. C'est ici le Château-d'eau qui vient seulement d'être terminé ces jours-ci. Le soir, il y fera beau de voir des nappes d'eau descendre en cascade lumineuse et des ondes multicolores fuser vers le ciel.

En retrait, voici une vaste salle. Une rampe d'ampoules électriques court dans le velum du plafond. C'est le palais des Expositions temporaires, c'est plutôt la salle des festins des congressistes venus à Tourcoing. Signalons à ceux qui ont besoin de faire partir leur courrier qu'une boîte postale se trouve à droite de la seconde porte. C'est, je crois bien la seule de l'Exposition. Encore faut-il la découvrir.

Plus loin, les dous-marins dressent leur phare, leur falaise et leur donjon. On se pense déjà au bord de la mer, un jour de vacances...

Mais une vache meugle. D'une laiterie rustique couverte de chaume part cet appel bucolique. Et tout près mentionnons le Palais de l'Alimentation, qui n'a rien de particulier, sans doute que la valeur des produits exposés. D'autres les goûteront.

L'itinéraire mène ensuite au palais du concours et des congrès, une salle à gradins qui est surtout intéressante le jour des combats de coqs.

Tout proche c'est le Kursaal, dont les représentations sont appréciées.

Puis en revenant vers le quai de Marseille, on trouve une série de pavillons affectés à l'électricité, à la mécanique, aux ateliers familiaux, à la broderie, à la dentelle. Les techniciens seront de quoi s'attarder aux groupes électrogènes et à leurs applications multiples.

Pour moi qui suis un profane, hélas! en ces questions j'ai, ayant effectué ma tournée, regagné, en passant devant les bâtiments de l'Administration, une allée centrale qui m'a mené, par une voie plantée de peupliers, tout le long des pelouses vers le kiosque central de musique. Et là, devant la marqueterie gracieuse des boulingrins fleuris, des chalets de vente et ces toits des palais éphémères pavoisés des drapeaux des nations, j'ai songé que c'était là, pour les villes sœurs de Roubaix et Tourcoing, comme la fête immense, du travail et de l'énergie qui s'offrait en spectacle.

Léon Boesquet.

Lire plus loin la dernière heure.

CAUSERIE MÉDICALE

La désinfection par l'aldehyde formique

Sa production par la caramélisation du sucre. L'usage du sucre brûlé. — Ses heureux résultats constatés par l'observation. L'explication clinique de son pouvoir désinfectant.

Parmi les procédés de désinfection les plus efficaces actuellement employés pour éviter la contagion d'une maladie infectieuse, l'usage de l'aldehyde formique, sous des formes différentes est des plus courants.

Nombreux sont les appareils destinés à projeter dans une pièce contaminée, sur des meubles, des ustensiles, des vêtements chargés de germes nocifs, les vapeurs bienfaisantes qui vont détruire les microbes et s'opposer ainsi à la propagation du mal. Ce procédé, cette substance qui semblent de création moderne et l'une des dernières conquêtes de la chimie, sont cependant anciens : nos ancêtres, nos grand'mères faisaient usage de l'aldehyde formique, mais de même que le bourgeois gentilhomme faisait de la prose sans le savoir, de même elles usaient d'aldéhyde formique sans en soupçonner l'existence. L'observation courante, la pratique journalière leur tenaient lieu de démonstration théorique. M. Trillat, dans une récente communication, est venu démontrer à l'Académie des sciences la cause de l'action désinfectante du sucre brûlé, qui réside dans la production d'aldéhyde formique.

Jadis, lorsque quelque chose de putride, de méphitique, de malsain avait envahi l'atmosphère d'une chambre, on y brûlait du sucre, pour assainir et purifier l'air. La désinfection produite était réelle, et la cause en était dans la formation d'aldehyde formique. Pendant la déshydration du sucre, par la caramélisation, la combustion, l'eau en s'évaporant modifie la constitution des éléments formant la substance. De cette modification prend naissance de l'aldéhyde formique, qui se dégage en abondance, et va imprégner, pénétrer la pièce et tous les objets qu'elle renferme.

Cet aldéhyde ainsi dégagé est, en effet, très suffisant pour détruire, dans une chambre close de 100 mètres carrés, non seulement les microbes peu résistants, tels que le colibacille, producteur des entérites, le bacille de la fièvre typhoïde, mais aussi celui du charbon et le staphylocoque doré, source de nombreuses complications purulentes.

M. Trillat a observé que l'adjonction, la juxtaposition au sucre de substances inertes et poreuses, qui amplifient les surfaces de contact, augmentaient la production d'aldéhyde formique.

L'intérêt de cette communication a été, non point dans la découverte d'un nouveau désinfectant, mais dans la constatation que les médecins du temps jadis, si décriés aujourd'hui et considérés comme des ignorants en hygiène et prophylaxie, ne méritent point cette réputation. Leur expérience avait remarqué les effets, mais l'état de la science ne leur permettait pas d'en établir les causes.

Ils avaient vu ce que M. Trillat a mis en lumière, que pour obtenir une action salutaire plus complète des vapeurs du sucre, il fallait le mélanger à d'autres substances. Aussi indiquent-ils la formule suivante dans leurs traités spéciaux : pour bien assainir l'air malin d'une chambre, il faut mélanger des baies de genièvre au miel et au sucre, et faire comburer le tout sur des toiles métalliques. Les vapeurs que dégageait ce mélange étaient réputées pour rendre pur, désodoriser l'air atmosphérique et empêcher la propagation du mal. Il se produisait, dans ces conditions, une quantité considérable d'aldéhyde formique, dont le pouvoir désinfectant est indiscutable.

C'est pour ces mêmes raisons, en se basant sur l'action préservatrice des fumées odorantes, que les anciens avaient coutume, en temps de peste, de brûler plusieurs fois par jour, notamment au début de la nuit, dans les rues et les carrefours, des tas d'herbes aromatiques. Ils «parfumaient», comme ils disaient alors, les maisons infectées, ils exposaient à ces fumées les vêtements, les meubles, tout ce qui avait touché les pestiférés, et des mesures de police sévères, enjoignaient ces pratiques, les rendaient obligatoires, sous peine d'amendes élevées et de punitions corporelles.

Les anciens savaient observer, et leur pratique s'appuyait sur des faits constatés : aujourd'hui c'est par raisonnement et déduction que les nouveaux médicaments sont employés, que leurs résultats sont prévus. Sans doute, cette méthode est plus scientifique, plus conforme à nos idées, mais les essais sont parfois malheureux, souvent décevants et rarement plus sûrs que ceux basés sur l'expérience et l'observation.

Dr DAURAT.

INFORMATIONS

Le successeur du général Dessirier

Paris, 3 juin. — Suivant le *Gaulois*, il serait question du général Dalstein pour remplacer le général Dessirier, comme gouverneur de Paris.

Le congrès des secrétaires et employés de mairie

Paris, 3 juin. — Le Président de la République a reçu hier les délégués des associations amicales des secrétaires et employés de mairie, qui tiennent en ce moment, à Paris, leur Congrès.

Les délégués ont été également reçus ce matin, à onze heures, par M. Mossot, vice-président du Conseil général, et M. de Selves, préfet de la Seine. M. Théodore Tissier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur du cabinet du ministre de l'Instruction publique, président du Congrès, les a présentés au préfet et à M. Mossot.

La ligue de l'enseignement

Paris, 3 juin. — Le Président de la République s'est rendu à une heure et demie, à la matinée de gala de l'Opéra, organisée par la Ligue française de l'enseignement au bénéfice des enfants des écoles de la Ville de Paris.

Il a quitté l'Opéra à 2 h. 40 pour se rendre à Auteuil et assister au Grand Steeple.

Mort d'un artiste peintre

Paris, 3 juin. — Un peintre de talent, M. Jean Aubert, vient de mourir, après une longue maladie, en son hôtel de la ville Dupont, rue Perpolles, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Né à Paris en 1824, — le même jour que son vieil ami Gérôme — Jean Aubert, qui était fils d'un artiste graveur, s'était tout d'abord, lui aussi, adonné à la gravure, et il avait obtenu le prix de Rome en 1844. De retour en France, il se lia avec Hamon et il se consacra à la peinture, adoptant le genre néo-grec, dans lequel s'illustra l'auteur de la *Comédie humaine*.

Jean Aubert exposa successivement au Salon ces œuvres charmantes qui eurent toutes beaucoup de succès: *l'Amour qui vient*, la *Leçon d'astronomie*, le *Fil rompu*, la *Source*, le *Miroir aux Alouettes*, les *Oiseaux de passage*, le *Menu de l'amour*, *l'Amour fait bouder*, *Ils attendent*, *Conférence aux amours*, les *Voisins de campagne*, *Marché aux amours*.

Jean Aubert avait obtenu plusieurs récompenses aux Salons annuels et aux expositions universelles. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Le lock-out des maçons à Vienne

Vienne, 3 juin. — Le lock-out des maçons dure encore, et comme des deux côtés il n'a été fait aucune concession, les branches secondaires du bâtiment, charpentiers, menuisiers, plâtriers et autres, obligés de prendre un parti, ont décidé hier le lock-out de leurs ouvriers. A 30.000 maçons s'ajoutent 30.000 ouvriers des autres professions.

Le gouvernement, qui jusqu'ici n'est pas intervenu, a cependant décidé d'entamer une action conciliatrice, car un aussi grand nombre de sans-travail devient un danger public.

Complot contre le président des Etats-Unis

Portland, 3 juin. — A la suite de l'arrestation d'un Polonais qui avait assailli un groupe de Russes habitant cette ville, la police a appris que quelques nihilistes qui se seraient réunis ici comploteraient l'assassinat de M. Roosevelt. Ces nihilistes n'auraient attendu, pour mettre leur projet à exécution, que d'avoir les fonds nécessaires pour envoyer plusieurs d'entre eux à Washington. Une enquête des plus rigoureuses est ouverte.

LES CONFLITS SOCIAUX ET LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Un discours de M. G. Siegfried

Le Havre, 3 juin. — M. Jules Siegfried, député de la 1re circonscription, a prononcé hier soir devant une assemblée réunie pour fêter son élection un discours dont voici les principaux passages :

« Les rapports du capital et du travail sont trop souvent régis par la violence et l'arbitraire. Les différends entre patrons et ouvriers peuvent être et doivent être solutionnés par d'autres moyens que la grève et le lock-out.

» Arrêter l'activité d'une industrie nationale par la coalition des travailleurs, essayer de réduire les ouvriers à la misère par la menace de licenciements en masse, sont des procédés désastreux et affligeants. Dans une société bien organisée, les conflits économiques doivent être réglés non par une lutte ouverte, mais selon le droit et la raison. Le devoir des législateurs est de travailler dans cette voie, d'introduire l'ordre et l'équité dans les rapports entre le capital et le travail. Aussi verrais-je avec plaisir le Parlement mettre à l'étude la question de l'arbitrage obligatoire en matière de différends entre patrons et ouvriers. Sous un pareil régime, les industries nationales retrouveraient la stabilité et la confiance, conditions essentielles de leur prospérité et de leur développement.

» Le salariat est-il du reste le dernier terme de la rétribution du travail?

» Ne devons-nous pas penser que la loi de coopération, en vertu de laquelle le rendement du travail individuel est d'autant meilleur que le travailleur est plus directement intéressé au succès général de l'entreprise, ne devons-nous pas penser, dis-je, que cette loi verra son champ d'action s'élargir? Dans un avenir prochain par exemple, le travailleur ne pourra-t-il pas être appelé à recevoir plus fréquemment, en plus de son salaire, une part dans les bénéfices du patron? Cette solution a déjà été appliquée dans un certain nombre de maisons de commerce et d'établissements industriels. Ne conviendrait-il pas de s'efforcer de la répandre?

» Voilà, à mon avis, les questions que la nouvelle Chambre doit étudier. Elle terminera aussi la loi sur les retraites ouvrières et la complétera par l'amélioration de la loi sur les retraites des inscrits maritimes. Dans l'une et l'autre, elle aura à se préoccuper plus qu'elle ne l'a fait encore des intérêts des veuves et des orphelins dont la situation est parfois affreuse lorsqu'ils perdent leur soutien de famille.

» Ai-je besoin d'ajouter que si j'ai la conviction de la nécessité de ces réformes sociales, je crois en même temps qu'elles ne peuvent se produire qu'en harmonie avec le progrès et la prospérité économique du pays.

Développons donc l'initiative individuelle; efforçons-nous, par de bons traités de commerce, d'augmenter nos affaires commerciales maritimes et industrielles.

Dans cet ordre d'idées, nous devrons chercher à tirer plus complètement parti de notre magnifique domaine colonial.

Mais de toutes ces tâches, la plus urgente est d'établir l'équilibre du budget. A mes yeux, l'impôt sur le revenu doit être une mesure d'équité, assurant une meilleure répartition des charges fiscales, des impôts directs, sans les aggraver. Des ressources nouvelles devraient avant tout être demandées à la suppression du privilège des bouilleurs de cru, qui est une mesure d'égalité fiscale qui s'impose. Une politique d'économie s'impose également, notamment par une simplification administrative qui allégera l'Etat de rouages inutiles et surannés. »

UN SCANDALE MINISTÉRIEL

Les arrêtés illégaux de M. E. Combes

M. Edgar Combes, qui fut bombardé conseiller d'Etat après avoir occupé de si bruyante façon les fonctions de secrétaire général de son père, a entendu de dures vérités au Conseil d'Etat de la part du rapporteur, M. Soulié, de Me Jean Raynal et de M. Teissier, commissaire du gouvernement.

Voici les faits en cause :

Des rédacteurs au ministère de l'Intérieur réclamaient l'annulation d'arrêtés de nominations scandaleuses au profit de protégés de M. Combes.

Citons simplement quelques exemples :

Employé à la manufacture des tabacs, M. Chapuis était nommé, le 16 décembre 1904, rédacteur au ministère de l'Intérieur.

Neuf jours après, il était promu inspecteur de l'Assistance publique, aux appointements de 5.000 francs.

Vingt-six jours plus tard, il était sous-chef de bureau au ministère de l'Intérieur.

Or, non seulement tout cet avancement était injustifié, mais complètement irrégulier, car les diverses étapes de rédacteur à inspecteur franchies en huit jours ne peuvent l'être, normalement, qu'en huit ans!

Autre fait :

M. Laudrut, nommé rédacteur stagiaire *sans concours* et *sans avis des directeurs*, a été promu, au lendemain de la demande d'annulation de l'arrêté, secrétaire de la commission de contrôle de la régie du gaz à la préfecture de la Seine.

Mais sa première nomination de rédacteur est illégale.

Enfin voici le comble :

Le 16 février *1898*, M. Barthou, alors ministre de l'Intérieur, veut nommer M. Lacroisade fonctionnaire. Le postulant n'a pas subi et ne veut point subir le concours obligatoire institué le 8 mars *1897*. Cela n'embarrasse point le petit père : d'un trait de plume, il antidate la nomination d'un an! La preuve a été faite par le registre d'inscription des arrêtés de la place Beauvau.

Tous ces arrêtés illégaux ont été annulés. Mais il est bon de citer ces paroles du commissaire du gouvernement :

« Les fonctionnaires qui constatent de telles illégalités croient à la nécessité de se grouper pour se défendre. Il faut que vous leur donniez, messieurs, l'impression que la loi reste leur sauvegarde et que vous l'appliquiez.

» Dites par votre décision que le chemin le plus court pour être fonctionnaire n'est pas de s'embusquer dans un cabinet de ministre pour obtenir sans droit un poste que d'autres cherchent à conquérir à force d'études et de travail, loyalement et légalement...

» En proclamant que les fonctions de la République ne sont pas des prébendes de tout repos, vous calmerez bien des appétits...»

Il était vraiment piquant de voir M. Ed. Combes annulant les arrêtés ministériels de son père et obligé de flétrir le scandaleux favoritisme dont il fut lui-même le bénéficiaire.

L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES

Plusieurs de nos confrères, parlant de l'assemblée des évêques, ont donné les chiffres du scrutin sur l'acceptation des Associations cultuelles. L'un d'eux dit que la majorité en faveur de l'acceptation est de 22 voix; un autre assure que le vote a donné 47 voix pour et 27 voix contre.

Il convient de rappeler que les évêques sont liés par le «secret pontifical» et que, par conséquent, ils n'ont rien révélé de ce qui s'est passé au cours des séances.

On ne connaît donc pas les chiffres du scrutin; on ne sait même pas si le vote a été proclamé. Mais des conversations tenues avant l'assemblée par les évêques, on peut présumer que les partisans de l'acceptation sont dans la proportion de deux tiers contre un tiers.

L'Unité Socialiste

Un nouveau dissident

Paris, 3 juin. — M. Carnaud, député des Bouches-du-Rhône, imitant l'exemple de M. Camusset, député de la Côte-d'Or, se retire du groupe socialiste unifié qui vient d'être constitué au Palais-Bourbon et se fait inscrire au groupe socialiste indépendant.

Le conseil national des unifiés

Paris, 3 juin. — Aujourd'hui, à neuf heures et demie, a eu lieu, dans la salle des Omnibus, 27, rue de Belleville, la première réunion plénière du Conseil national du parti socialiste unifié.

Ce Conseil comprend actuellement 193 délégués de Fédérations, les 22 membres titulaires de la commission administrative permanente et 13 membres, constituant la délégation collective du groupe socialiste du Parlement.

La séance était strictement privée; la presse avait été rigoureusement tenue à l'écart de l'assemblée.

Toutefois, on sait que l'assistance a, tout d'abord, entendu les rapports de la commission administrative permanente et des fédérations, et les rapports des délégués au bureau socialiste international.

Cette opération a été activement menée, car on tenait particulièrement à entamer de suite la discussion de la politique du parti à l'occasion des élections.

Ce fut le «morceau de résistance» de la matinée. Des discours assez vifs ont été prononcés.

Cet après-midi, le Conseil national continuera l'ordre du jour qui comprend le Congrès national de Limoges, la question de l'organisation de la propagande et la question de contrôle.

Le Faux Complot

Protestations socialistes

Paris, 3 juin. — La Confédération du travail a fait apposer une affiche : «Le vrai complot», dans laquelle MM. Griffuelhes et Léry protestent à nouveau contre l'accusation de complot avec les réactionnaires portée contre eux, offrent leurs livres à consulter et réclament des poursuites; c'est à M. Urbain Gohier, ajoutent-ils, qu'ils confieraient leur défense.

Le comité de la Fédération socialiste de la Seine a voté une proposition d'amnistie «qui comprendra d'abord tous les faits de grèves industrielles ou des ouvriers de l'Etat.»

Le comité a décidé que «lors de l'interpellation sur la politique générale, les députés de la Seine devront protester contre l'assimilation des camarades de la Confédération générale du travail aux conspirateurs réactionnaires, si toutefois il y a eu un complot quelconque de la réaction, et demander des comptes au gouvernement sur les mesures ridicules et vexatoires prises le 1er mai contre les syndiqués socialistes.»

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE DE CHALONS

La fondation La Rochefoucauld.

Discours ministériels

Châlons-sur-Marne, 3 juin. — MM. Doumergue, ministre du Commerce, et Bourgeois, ministre des Affaires étrangères, sont arrivés ce matin à 10 heures 40, pour présider à la cérémonie du centenaire de l'école des arts et métiers de Châlons.

A l'Hôtel de Ville, M. Damel, maire, souhaite la bienvenue aux ministres et présente le Conseil municipal.

M. Doumergue remercie et dit qu'il est heureux comme ministre du Commerce d'avoir pu célébrer le centenaire de l'école de Châlons, et donner ainsi à l'enseignement technique un témoignage de sa sollicitude. Il est aussi heureux de se trouver parmi la population républicaine de Châlons qu'a représentée son collègue et ami, M. Léon Bourgeois.

Celui-ci fait l'éloge des républicains de Châlons et de son collègue Doumergue, « un des plus vigoureux défenseurs de la démocratie ». Il ajoute :

« Avec lui, je suis monté dans le navire qui malgré les écueils du dedans et du dehors a su se conduire jusqu'à présent d'une façon assez satisfaisante, comme le prouve le résultat magnifique des élections.»

De la mairie, le cortège se dirige vers la place de l'Ecole des Arts et Métiers où s'élève le monument. Les élèves chantent l'hymne des *Gadzarts*, chant vieux d'un siècle.

Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, arrière-petit-fils du fondateur, remercie qu'on l'ait associé à la fête en l'honneur de son aïeul qui a doté le pays de ressources nouvelles, car les écoles d'arts et métiers ont enrichi la France de nouvelles gloires.

M. Doumergue prend ensuite la parole. Il a terminé ainsi son discours :

« Nos écoles modernes, vous le voyez, ont fait du chemin depuis le jour où fut créée la petite école de Liancourt, mais elles se trouvaient en germe dans l'initiative de M. de La Rochefoucauld.

» Aussi ne suis-je pas étonné que vous ayez tenu à rappeler, dans le monument que nous inaugurons, le souvenir et la mémoire de cet homme de bien qui eut l'honneur de présider l'Assemblée constituante.

» Son idée a grandi, elle s'est développée. L'enseignement dont il entrevit l'utilité supérieure, et je puis dire nationale, est devenu par excellence démocratique et républicain, car il est difficile de séparer ces deux termes.

» C'est cet enseignement que vous avez voulu honorer aujourd'hui; c'est le travail, grâce à lui devenu plus productif et moins pénible parce que plus de méthode et plus de science s'unissent aujourd'hui à l'effort humain, que le monument que vous venez de remettre au gouvernement et à la ville de Châlons entend glorifier.»

La cérémonie terminée, M. Doumergue a remis des décorations.

Un banquet a eu lieu à midi.

M. Vallé, sénateur, ancien ministre de la Justice, a félicité les anciens élèves de leur esprit de solidarité.

M. L. Bourgeois a bu à l'union des bras et de l'intelligence, du capital et du travail, et à la paix sociale.

Enfin, M. Doumergue a annoncé aux élèves de l'Ecole, son intention de leur rendre l'internat moins rigoureux.

Le ministre du Commerce s'est ensuite rendu à la Chambre de Commerce de Châlons et est rentré à Paris dans la soirée.

M. Bourgeois restera dans la Marne encore un jour ou deux.

LE GRAND STEEPLE D'AUTEUIL

Le vainqueur « Burgrave » à M. Gaston Dreyfus

Paris, 3 juin. — La réunion du grand steeple a été favorisé par le soleil. Dans les trois enceintes, le public est fort nombreux. Les toilettes printanières mettent partout une note claire et chatoyante.

Dans la tribune présidentielle on remarquait MM. Sarrien, président du Conseil, Poincaré, Ruau, Bruthou, Leygues, les ambassadeurs d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, etc.

Le président Fallières arrive à trois heures un quart, avec Mme Fallières, après la deuxième course. Pas un cri, pas un coup de chapeau.

A trois heures et demie, on sonne pour le grand steeple. Treize chevaux défilent; les plus admirés sont *Fragilité* et *Violon*. Dès le début, *Fragilité* prend la tête, devant *Knicknack*; puis vient *Violon*